



Message élaboré par les techniciens de la Chambre d'Agriculture du Jura, structure agréée sous le numéro FC 00551 pour le conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires.

Avec le soutien financier de :

REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR Libert Estation

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ

Pas souvenir qu'au redémarrage d'une nouvelle campagne de colza, c'est la culture du maïs qui retient l'attention, plus particulièrement un de ses ravageurs : la chrysomèle. Elle est présente, probablement partout dans la plaine. Au vu des quantités piégées et ce pour la deuxième année consécutive, il va falloir passer à l'action si l'on veut éviter qu'elle finisse par causer des dégâts. On a un remède simple et efficace, la rotation. Sauf que dans les zones de monocultures la solution pose problème. Va falloir « faire passer la pilule » dès l'année prochaine et progressivement même si pour certains elle sera difficile à avaler!

MAÏS

* Stade:

Les chantiers d'ensilage ont débuté.

* Chrvsomèle :

Depuis 2019, les captures cumulées se comptaient en unités ou quelques dizaines d'unités. L'année dernière nous déterminer votre assolement 2024. avons franchi un seuil avec des captures cumulées de plu-

sieurs centaines voire 1 millier d'individus, une explosion! Cette année, même si nous avons parfois changé de parcelles, nous sommes toujours sur des niveaux de captures comparables. Voir tableau 2. Il va donc falloir agir dès l'année prochaine et de façon progressive contre ce ravageur avant qu'il ne fasse des dégâts. Une solution efficace et simple à mettre en œuvre existe : la rotation. Bien évi-Volontairement notre réseau est constitué de parcelles en demment dans les zones de monocultures ou le mais est monoculture (+5 ans à plusieurs dizaines d'années). Ce cultivé depuis plusieurs dizaines d'années, cette solution sont donc des parcelles les plus à risque. Voir tableau 1. ne semble pas des mieux adaptés. Mais il n'y en pas d'autres. Donc pensez-y dès maintenant au moment de

Tableau 1 : Capture de chrysomèle dans les pièges sexuels (phéromones) en 2023.

Lieu / Date	03/07	10/07	17/07	26/07	31/07	04/08	07/08	09/08	21/08	22/08	Total
Vincelles	9	18	108		118		142			49	444
Vincent	0	6	83		210		301			108	708
Brainans	2	7	183		102		203			99	596
Gevry	1	12	28	15		4		1	0		61
Rochefort sur Nenon	20	9	36	66		47		19	27		224
Total Captures	32	52	438	81	48	1	666		38	33	2033

Tableau 2 : Captures de chrysomèles dans les pièges sexuels (phéromones) en 2022 et 2023

Lieu /Date	2022	2023		
Vincelles	195	(444)		
Lombard/Vincent	1037	(708)		
Brainans	138	(596)		
Gevry	70	61		
Rochefort-sur-Nenon	250	224		
Total des captures	1690	2033		



Photo n°1: larve de pyrale dérangée sortant de sa galerie creusée dans l'épi de maïs

* Pyrale

Vous pouvez dès maintenant rechercher la présence de pyrale notamment si vous n'avez pas traité ce ravageur. On détecte sa présence actuellement grâce aux traces qu'elle laisse. Généralement présence de sciure à l'aisselle des feuilles voire au sommet de l'épi ou encore le haut de la panicule cassée. Voir photo n°2. Avec un peu de patience ou de chance car il n'y a pas systématiquement une larve là où on voit des traces, on trouve généralement la larve de pyrale dans la tige ou dans l'épi. Voir photo n°1. Il faut observer au minimum 2X25 plantes consécutives, les « décortiquer » et totaliser le nombre de larves.

A partir de 0,8-1 larve par plante, on considère que le seuil de risque est atteint pour l'année N+1.





COLZA D'HIVER

Le réseau de parcelles suivi par la Chambre d'agriculture du Jura se met en place avec notamment la pause des cuvettes jaunes dès la fin des semis. Pour la partie Finage, Val d'amour et Plaine Doloise 7 parcelles sont prévues. 3 ont été semées les 8 et 9 août. Ces colzas sont bien levés et au stade cotylédons-2 deux feuilles. Une autre parcelle a été semée récemment et donc non levée. Les trois dernières devraient être semées cette semaine. Il faudra qu'elles lèvent rapidement et poussent régulièrement pour qu'elles atteignent le stade 3 à 4 feuilles à la misseptembre, date d'arrivée généralement des grosses altises. Pour les parcelles levées à ce jour, le risque grosse altise devrait être écarté.

Ce jour nous avons pu constater dans des parcelles levées du réseau (St Baraing) et hors réseau (Annoire) des colzas attaqués par les petites altises. 20 à 80% des pieds présentent des morsures mais la perte foliaire est généralement faible (< à 10%). Les petites altises sont parfois visibles sur les pieds. Voir photo. A surveiller de très près et tous les jours. Intervenir avec un insecticide dès que les dégâts foliaires sont en augmentation et/ou conséquents. Voir seuil de risque. La plupart des « pyréthrinoïdes » sont autorisés sur l'altise des crucifères (Karate zeon, Lambdastar, Karis 10 CS, Karakas, Alicante, Lambdatine, Cythrine Max ou L, Decis Expert/Protech, Mandarin Gold...).

Sur la partie sud du Jura, il semble que les semis soient beaucoup moins avancés, probablement dû aux différences de pluviométrie lors des 3 à 4 dernières semaines.

Rappel des seuils de risque (ou de nuisibilité) pour les principaux ravageurs :

• Petites altises (altises des crucifères): période de sensibilité du colza, levée à B3-B4. Seuil de nuisibilité = plus de 80 % des pieds présentant des morsures et 25% de surface foliaire détruite. En cas de nécessité, traiter uniquement les zones où les petites altises sont présentes et/ou occasionnent des dégâts soit généralement la ou les bordure(s) et non toute la parcelle. Attention, il est possible, dans certains, cas de devoir ré-intervenir dans les 2 à 3 jours, voire plus.

<u>- Grosses altises (altises d'hiver):</u> période de sensibilité, levée à B3-B4. Relevez votre cuvette et observez les pieds de colza. Seuil de nuisibilité = plus de 80 % des pieds présentant des morsures.



Photo n°3: petites altises « gordini » (bandes jaunes) et ses morsures à Annoire

* Ravageurs :

Dès le semis installez de préférence deux cuvettes distantes d'au moins 10-20 m. La première, située à une dizaine de mètres de la bordure du champ et de préférence du côté le plus proche d'un ancien champ de colza récolté cet été, sera posée à même le sol. Elle devra être relevée régulièrement pour que le fond suive le niveau supérieur de la végétation. Elle servira au départ pour le piégeage des grosses altises avec plus ou moins d'efficacité puis pour le charançon du bourgeon terminal.

La deuxième, située un peu plus à l'intérieur du champ doit être enterrée aux 2/3. Elle permet de piéger avec efficacité la grosse altise depuis le semis jusqu'à l'entrée de l'hiver.

du colza qui est particuliere geur. Il convient d'être atte 3-4 feuilles. Le risque est résidus pailleux et fraicheur.

Dès la levée surveillez les petites altises très régulièrement en commençant par les bordures. Le risque est généralement plus important pour le ou les bords de champ jouxtant un ou plusieurs anciens champs de colza (récolté en 2023), notamment lorsque les repousses sont détruites. Compte-tenu de la rapidité à laquelle les dégâts peuvent se faire, surveillez votre ou vos parcelles tous les 24 à 48 heures.

Les limaces sont également à surveiller dès la levée du colza qui est particulièrement appétant pour ce ravageur. Il convient d'être attentif entre la levée et le stade 3-4 feuilles. Le risque est accru sur sol motteux, avec résidus pailleux et fraicheur.